A U D I T

MAISONNEUVE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Augustin.MAISONNEUVE
Commissaire aux comptes
Expert-comptable

« Association pour le développement de l'insertion socio-professionnelle »

(A D I S)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Déclarée le 30 octobre 1975 sous le numéro 7339 à la Préfecture du Puy-de-Dôme

19, RUE DES COUTILS
63118 CEBAZAT

SIREN : 305 187 932 – APE : 853 K

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Dressé en application des dispositions de
l'article L 823-9 du Code de Commerce

Exercice clos le 31/12/2011

6, rue de Journiat – ZAC Roc de Journiat – 63 122 CEYRAT – Tel : 04 73 16 58 03 – Port : 06 89 89 91 82
S.A.R.L. au capital de 150 000 € - 479 913 873 R.C.S. Clermont-Fd - Siret : 479 913 873 00028
TVA intra : FR22479913873 - E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association pour le Développement de l'Insertion Socio-professionnelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du dirigeant et dans les documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CEYRAT, le 24 mai 2012,

Le Commissaire aux Comptes,

AUDIT MAISONNEUVE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RIOM
SARL au capital de 150 000 Euros
6 Rue de Journiat
63122 CEYRAT
Tél. : 04 73 16 58 03
E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr

Augustin MAISONNEUVE
Gérant
SARL AUDIT MAISONNEUVE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	9 287	9 287		99	99-	100.00-
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	12 184	11 900	284	879	595-	67.69-
	Autres immobilisations corporelles	323 248	241 973	81 275	84 486	3 211-	3.80-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 000 000		2 000 000	2 000 000		
	Créances rattachées à des participations	5 591		5 591	450 125	444 533-	98.76-
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 102		1 102	1 102		
	TOTAL I	2 351 411	263 159	2 088 252	2 536 690	448 438-	17.68-
	Comptes de liaison **TOTAL II**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	31 518	1 694	29 825	20 295	9 530	46.96
	Autres créances	180 020		180 020	180 498	479-	0.27-
	Valeurs mobilières de placement	763 701		763 701	1 627 989	864 288-	53.09-
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 183 164		1 183 164	49 720	1 133 443	NS
	Charges constatées d'avance (3)	1 585		1 585	670	915	136.52
	TOTAL III	2 159 987	1 694	2 158 293	1 879 172	279 121	14.85
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 511 398	264 853	4 246 545	4 415 863	169 317-	3.83-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	100 007	100 007		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 166 172	3 361 736	195 564-	5.82-
	Report à nouveau	75 707	104 982	29 275-	27.89-
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	36 722	29 275-	65 997	225.44
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	297 434	101 870	195 564	191.97
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	19 117	14 020	5 097	36.36
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	3 695 158	3 653 338	41 819	1.14
	Comptes de liaison **TOTAL II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques		30 000	30 000-	100.00-
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III		30 000	30 000-	100.00-
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		502	502-	100.00-
	Emprunts et dettes financières divers	541	538	3	0.62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 247	395 676	147 430-	37.26-
	Dettes fiscales et sociales	283 796	279 789	4 006	1.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 483	18 483		
	Autres dettes	321	37 536	37 215-	99.14-
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	551 388	732 524	181 137-	24.73-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 246 545	4 415 863	169 317-	3.83-

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 551 388 732 524

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2011

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	241 807	226 937	14 870	6.55
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	241 807	226 937	14 870	6.55
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 854 891	1 816 227	38 664	2.13
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	9 440	7 106	2 334	32.84
Collectes				
Cotisations	320	380	60-	15.79-
Autres produits	3 611	28 425	24 814-	87.30-
TOTAL I	2 110 069	2 079 076	30 994	1.49
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	713 206	669 122	44 083	6.59
Impôts, taxes et versements assimilés	93 911	86 617	7 295	8.42
Salaires et traitements	857 171	903 083	45 912-	5.08-
Charges sociales	383 874	407 655	23 780-	5.83-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	31 917	36 384	4 466-	12.28-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	28 781	16 594	12 186	73.44
TOTAL II	2 108 860	2 119 454	10 594-	0.50-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 209	40 379-	41 588	102.99
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	14 785	13 112	1 673	12.76
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 080	5 398	6 683	123.81
TOTAL V	26 865	18 509	8 356	45.15
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		212	212-	100.00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI		212	212-	100.00-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	26 865	18 297	8 568	46.83
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	28 074	22 082-	50 156	227.14
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 652	83 524	81 872-	98.02-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 903	10 630	5 727-	53.88-
Reprises sur provisions et transferts de charges	30 000		30 000	
TOTAL VII	36 554	94 154	57 599-	61.18-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 043	60 446	34 403-	56.92-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 540	6 540-	100.00-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		30 000	30 000-	100.00-
TOTAL VIII	26 043	96 986	70 943-	73.15-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 512	2 832-	13 344	471.16
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 864	4 361	2 497-	57.26-
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 173 489	2 191 738	18 249-	0.83-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	2 136 767	2 221 013	84 246-	3.79-
SOLDE INTERMEDIAIRE	36 722	29 275-	65 997	225.44
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	36 722	29 275-	65 997	225.44

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 246 545.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 110 069.17 Euros et dégageant un excédent de 36 721.92 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général .
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	17 271		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 457		
Installations générales agencements aménagements divers	42 676		
Matériel de transport	155 460		22 125
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	122 366		5 888
TOTAL	337 959		28 013
Autres participations	2 450 125		
Prêts, autres immobilisations financières	1 102		
TOTAL	2 451 226		
TOTAL GENERAL	2 806 456		28 013

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		7 984	9 287	9 287
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 274	12 184	12 184
Installations générales agencements aménagements divers		1 362	41 314	41 314
Matériel de transport		8 090	169 495	169 495
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		15 814	112 439	112 439
TOTAL		30 540	335 432	335 432
Autres participations		450 125	2 000 000	2 000 000
Prêts, autres immobilisations financières			1 102	1 102
TOTAL		450 125	2 001 102	2 001 102
TOTAL GENERAL		488 649	2 345 820	2 345 820

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 172	99	7 984	9 287
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 578	595	5 274	11 900
Installations générales agencements aménagements divers	25 236	3 818	1 362	27 692
Matériel de transport	112 806	15 073	8 090	119 788
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	97 975	12 332	15 814	94 492
TOTAL	252 594	31 818	30 540	253 872
TOTAL GENERAL	269 766	31 917	38 524	263 159

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	99				
Instal.techniques matériel outillage indus.	595				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 818				
Matériel de transport	15 073				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 332				
TOTAL	31 818				
TOTAL GENERAL	31 917				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	100 007				100 007
Réserves :					
Autres réserves	3 361 736			195 564	3 166 172
Report à nouveau	104 982			29 275	75 707
RESULTAT DE L'EXERCICE	29 275-	29 275		36 722-	36 722
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Résultats sous contrôle de tiers	101 870		195 564		297 434
Subventions d'investissement	14 020		10 000	4 903	19 117
Provisions réglementées					
TOTAL I	3 653 338	29 275	205 564	193 020	3 695 158

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	30 000		30 000		
TOTAL	30 000		30 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	10 030		8 336		1 694
TOTAL	10 030		8 336		1 694
TOTAL GENERAL	40 030		38 336		1 694
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			8 336		
exceptionnelles			30 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	5 591	5 591	
Autres immobilisations financières	1 102	1 102	
Clients douteux ou litigieux	2 025	0	2 025
Autres créances clients	29 493	29 493	
Impôts sur les bénéfices	2 497	2 497	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 105	20 105	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	216	216	
Divers état et autres collectivités publiques	151 062	151 062	
Débiteurs divers	6 139	6 139	
Charges constatées d'avance	1 585	1 585	
TOTAL	219 815	217 790	2 025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	541	541		
Fournisseurs et comptes rattachés	248 247	248 247		
Personnel et comptes rattachés	84 103	84 103		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	169 493	169 493		
Autres impôts taxes et assimilés	30 200	30 200		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 483	18 483		
Autres dettes	321	321		
TOTAL	551 388	551 388		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire et dégressif	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	4 et 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 et 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	151 264
Disponibilités	8 513
Total	159 777

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 074
Dettes fiscales et sociales	126 121
Total	147 195

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 585
Total	1 585

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 241 955
L'ADIS se porte caution strictement réelle de EURL ACTIV'ADIS au profit du crédit bailleur FINAMUR à hauteur de 1041955 eurosTTC+frais	1 041 955	
L'ADIS a accordé une garantie à première demande de paiement de 200000 euros au profit du bailleur des locaux sis 21r Freres Lumière	200 000	
Total (1)		1 241 955

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société a souscrit en 2005 un contrat collectif ayant pour objet la constitution d'un capital de fin de carrière selon la convention collective. Ce compte collectif est alimenté par des cotisations versées par la société.
Au 31 décembre 2011, la valeur disponible du fonds est de 136 004 euros .

L'engagement estimé sur les droits acquis s'élèvait au 31/12/2010 à 97 243 euros.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2011 , le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 2711 heures.

A U D I T

MAISONNEUVE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Augustin.MAISONNEUVE
Commissaire aux comptes
Expert-Comptable

« Association pour le développement de l'insertion socio-professionnelle »

(A D I S)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Déclarée le 30 octobre 1975 sous le numéro 7339 à la Préfecture du Puy-de-Dôme

19, RUE DES COUTILS
63118 CEBAZAT

SIREN : 305 187 932 – APE : 853 K

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2011

6, rue de Journiat – ZAC Roc de Journiat – 63 122 CEYRAT – Tel : 04 73 16 58 03 – Port : 06 89 89 91 82
S.A.R.L. au capital de 150 000 € - 479 913 873 R.C.S. Clermont-Fd - Siret : 479 913 873 00028
TVA intra : FR22479913873 - E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr.

Mesdames, Messieurs, les membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale :

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

I- Conventions avec l'EURL PHARM'ADIS

Madame Sylvie CHEYNEL, Directrice Générale de l'ADIS et co-gérante de l'EURL PHARM'ADIS est concernée par ces conventions.

a) Mise à disposition de personnel inter-structure :

Le montant facturé par l'ADIS à l'EURL PHARM'ADIS s'élève à 83 936.07 euros sur l'exercice.

Inversement, le montant facturé par l'EURL PHARM'ADIS à l'ADIS s'élève à 43 854.82 euros sur l'exercice.

b) Loyers et mise à disposition de moyens :

L'EURL PHARM'ADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés à CEBAZAT pour l'ESAT SOCIAL, ainsi qu'une mise à disposition de moyens pour un montant total de 23 702.87 euros hors taxes sur l'exercice.

c) Utilisation de l'outil de production :

Le montant facturé par l'EURL PHARM'ADIS à l'ADIS s'élève à 25 295.83 euros hors taxe sur l'exercice pour l'ESAT PRODUCTION.

d) Mise à disposition d'un bureau à usage de siège social :

L'EURL PHARM'ADIS a mis à disposition de l'ADIS, à titre gratuit, un bureau à usage de siège social dans les locaux de CEBAZAT 19 Rue des Coutils.

II- Conventions avec l'EURL AGRADIS

Madame Sylvie CHEYNEL, Directrice Générale de l'ADIS et gérante de l'EURL AGRADIS est concernée par ces conventions.

a) Mise à disposition de personnel inter-structure :

Le montant facturé par l'ADIS à l'EURL AGRADIS s'élève à 40 128.00 euros sur l'exercice.

Inversement, le montant facturé par l'EURL AGRADIS à l'ADIS s'élève à 7 883,23 euros sur l'exercice.

b) Loyers et mise à disposition de moyens :

L'EURL AGRADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés à MALINTRAT pour l'ESAT SOCIAL, ainsi qu'une mise à disposition de moyens pour un montant total de 10 795.94 euros hors taxes sur l'exercice.

c) Utilisation de l'outil de production :

Le montant facturé par l'EURL AGRADIS à l'ADIS s'élève à 24 190.92 euros hors taxe sur l'exercice pour l'ESAT PRODUCTION.

III- Conventions avec l'EURL INSER'ADIS

Madame Sylvie CHEYNEL, Directrice Générale de l'ADIS et gérante de l'EURL INSER'ADIS est concernée par ces conventions.

a) Mise à disposition de locaux :

Mise à disposition à titre onéreux par l'ADIS de bureaux sis au 130 avenue de la République à Cébazat. Le montant global facturé sur l'exercice s'élève à 8 520 euros.

b) Avances financières :

Au cours de l'exercice, l'EURL INSER'ADIS a intégralement remboursé à l'ADIS l'avance financière qui lui avait été consentie. Cette avance, rémunérée au taux de 2 % l'an, a engendré un produit financier de 474.18 euros au titre de l'exercice 2011.

IV- Conventions avec l'EURL ACTIV'ADIS

Madame Sylvie CHEYNEL, Directrice Générale de l'ADIS et gérante de l'EURL ACTIV'ADIS est concernée par ces conventions.

a) Mise à disposition de personnel inter-structure :

Le montant facturé par l'ADIS à l'EURL ACTIV'ADIS s'élève à 77 586.27 euros sur l'exercice.

Inversement, le montant facturé par l'EURL ACTIV'ADIS à l'ADIS s'élève à 106 566.38 euros sur l'exercice.

b) Loyers et mise à disposition de moyens :

L'EURL ACTIV'ADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés au Brézet – 7, rue B. Palissy pour l'ESAT SOCIAL, ainsi qu'une mise à disposition de moyens pour un montant total de 28 692.99 euros hors taxes sur l'exercice.

L'EURL ACTIV'ADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés au Brézet – 37, rue des Frères Lumières - pour le SAMETH, pour un montant total de 10 046.40 euros sur l'exercice.

c) Utilisation de l'outil de production :

Le montant facturé par l'EURL ACTIV'ADIS à l'ADIS s'élève à 23 932.46 euros hors taxe sur l'exercice pour l'ESAT PRODUCTION.

d) Avances financières :

Au cours de l'exercice, l'EURL ACTIV'ADIS a intégralement remboursé à l'ADIS l'avance financière qui lui avait été consentie. Cette avance, rémunérée au taux de 2 % l'an, a engendré un produit financier de 5 117.07 euros au titre de l'exercice 2011.

V- Conventions avec la SASU ADIS SERVICES

Madame Sylvie CHEYNEL, Directrice Générale de l'ADIS et de la SASU ADIS SERVICES est concernée par ces conventions.

a) Prestation de service :

La SASU ADIS SERVICES assure au profit de l'ADIS des prestations dans les domaines de la gestion, des ressources humaines, de l'informatique, des services communs, de l'action sociale et de la maintenance technique. Cette convention en date du 02 janvier 2010 a été conclue pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2010.

Le montant facturé par la SASU ADIS SERVICES à l'ADIS s'élève à 134 271.83 euros sur l'exercice.

b) Mise à disposition de personnel inter-structure :

Le montant facturé par l'ADIS à la SASU ADIS SERVICES s'élève à 13 494.00 euros sur l'exercice.

Fait à CEYRAT, le 24 mai 2012,

Le Commissaire aux Comptes,

AUDIT MAISONNEUVE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RIOM
SARL au capital de 150 000 Euros
6 Rue de Journiat
63122 CEYRAT
Tél. : 04 73 16 58 03
E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr

Augustin MAISONNEUVE
Gérant
SARL AUDIT MAISONNEUVE